

RAPPORT DE JURY

CRPE

- Session 2022 -

Table des matières

I.	In	troduction	3
II.	Si	tatistiques générales	3
III.		Les épreuves d'admissibilité	4
1		Français	4
2	2.	Mathématiques	8
3	3.	Application	13
	A	. Arts	13
	В	. Histoire-géographie	21
	С	. Sciences et technologie	23
4	ŀ.	Occitan	26
IV.		Les épreuves d'admission	30
1		Leçon	30
2	2.	Entretien	32
3	3.	Langue vivante	36
4	ŀ.	Épreuve orale d'occitan	40

I. Introduction

La session 2022 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) a été marquée par un profond remaniement des épreuves, mais aussi des conditions d'accès, Ces nouvelles modalités s'inscrivent dans une réforme plus large de la formation et du recrutement des enseignants, contenue dans le projet de loi sur l'école de la confiance. Il s'agit de favoriser une formation et un recrutement plus professionnalisants permettant aux nouveaux enseignants de s'engager dans le métier en ayant connaissance des compétences nécessaires et des enjeux de la fonction.

Ce concours étant revu, tant dans son organisation que dans ses modalités, le présent rapport de jury a pour objectif de donner aux futurs candidats des éléments utiles à leur préparation. Ainsi, pour chacune des épreuves écrites et des épreuves orales, quelques éléments d'appréciation seront réunis sous la rubrique « conseils aux candidats ».

II. Statistiques générales

C.R.P.E. Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles	Candidats inscrits	Nombre de postes ou de contrats offerts	Nombre de candidats présents à la première épreuve	Nombre de candidats admissibles	Seuils d'admissibilité	Ratio admissibles/postes	Candidats admis	Seuils d'admission	Liste complémentaire
Concours de l'enseignement public									
Concours externe	2 127	246	793	560	10	2,27	255	13,02 (117,25/180)	68
Concours externe spécial (langue régionale)	15	10	2	1	11,125	0,10	1	10,87 (130,5/240)	
Second concours interne	271	4	58	12	13,5	3,00	4	15,38 (138,5/180)	
TOTAL PUBLIC	2 413	260	853	573			260		68
Concours de l'enseignement privé									
Concours externe	435	20	110	48	11,5	2,40	20	13,69 123,25/180)	4
Troisième concours	217	5	39	12	12,8	2,40	5	13,361 (120,25/180)	
TOTAL PRIVE	652	25	149	60			25		4
TOTAL GENERAL	3 065	285	1 002	633			285		72

III. Les épreuves d'admissibilité

1. Français

La session 2022 du concours de recrutement de professeurs des écoles est caractérisée par la passation de l'épreuve selon de nouvelles modalités fixées par l'arrêté du 25 janvier 2021.

Pour rappel, l'épreuve écrite disciplinaire de français pour la phase d'admissibilité dure trois heures ; elle est notée sur 20. L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots. Cette année il s'agissait d'un extrait du poème « Georges et Jeanne » tiré de l'*Art d'être grand-père* de Victor Hugo. Elle comporte trois parties. La première est consacrée à l'étude de la langue et permet de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat. La deuxième concerne le lexique et la compréhension lexicale. Enfin, la dernière partie prend la forme d'une réflexion développée suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celuici.

Le programme des épreuves écrites d'admissibilité se fonde sur le programme de français en vigueur pour le cycle 4 et sur la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019). Il est indiqué que « les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire. »

Cette première session de la nouvelle version des épreuves permet de dégager des points saillants dans les réussites et les difficultés des candidats, ils aideront les préparationnaires des sessions à venir à ajuster leur travail.

a. Analyse du sujet

Rappel des trois parties :

Première partie – Etude de la langue (7 points) : à partir de questions prenant appui sur les extraits, les candidats mobilisent des connaissances en grammaire et orthographe. Des réponses précises et rigoureuses qui rendent compte d'une bonne connaissance du système linguistique et d'une réflexion sur les faits de langue à étudier sont attendues.

Deuxième partie – lexique et compréhension lexicale (4 points): à partir de questions portant sur des formes tirées du texte, les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances sur la formation des mots et le sens en contexte et à opérer des transformations syntaxiques rendant compte de nuances sémantiques. Les attendus sont les mêmes que pour la première partie.

Troisième partie – Réflexion et développement (9 points) : il s'agit de répondre à une question sur le texte support en développant des éléments de réponse étayés par des références précises à ce dernier avant d'élargir la réflexion initiée sur le texte dans une perspective actualisée de manière argumentée et étayée.

La correction de la langue ne fait plus l'objet d'une évaluation spécifique, mais elle a été pénalisée de 1 à 2 points à partir de 10 erreurs (orthographe défaillante, lexique inapproprié, syntaxe incorrecte).

Une **note inférieure ou égale à 5/20 est éliminatoire** : c'est le cas de 106 copies pour cette première session, soit 10% des copies ; cette proportion très importante amène à évoquer les résultats et difficultés rencontrées de manière plus précise.

Bilan par questions

Les parties 1 et 2 du sujet comprenaient des questions relatives à l'étude de la langue correspondant aux objets d'étude soumis aux candidats les années précédentes. 330 candidats, soit un peu plus d'un tiers, n'obtiennent pas la moyenne aux questions de langue, 300 pour les questions lexicales. Cette proportion est fort préoccupante pour un concours tel que le CRPE.

- ✓ La justification de diverses terminaisons a été assez bien réussie, mais des analyses de formes verbales se sont révélées incomplètes et des confusions entre classes grammaticales ont été constatées : par exemple, un adjectif ne se conjugue pas (question 1).
- ✓ L'identification des pronoms est globalement satisfaisante, mais la fonction qu'ils occupent dans une phrase et le référent auquel ils renvoient ont fait l'objet de réponses très variées et souvent inexactes. Nous rappelons que maîtriser une notion fondamentale de cet ordre est indispensable : une confusion avec un déterminant possessif par exemple est fortement pénalisée (question 1.2).
- ✓ Les relations entre plusieurs propositions ont été traitées de manière globalement correcte. Néanmoins, si les notions de juxtaposition et de coordination ont été convoquées correctement, l'analyse et l'expression de la subordination ont donné lieu à des réponses plus contestables (questions 1.3.c, 1.5 et 1.6)
- ✓ Alors même que les candidats sont presque toujours amenés à identifier des temps verbaux et interrogés sur les valeurs temporelles et modales, de nombreuses erreurs subsistent. Le conditionnel est un temps de l'indicatif (*Grammaire du français*). La question est exigeante car pour obtenir les points attribués à chaque forme verbale, il convient de la repérer, d'identifier son temps et son mode puis justifier son emploi (question 1.4).
- ✓ La formation de l'adjectif a permis à la plupart des candidats de mobiliser des connaissances justes, mais pas toujours assez précises : la notion d'affixe ne rend pas pleinement compte de de certains éléments constitutifs d'un mot et ne peut se substituer à « préfixe » et à « suffixe » (question 2.1).
- ✓ L'explication en contexte de « chancelants » a donné lieu à des réponses parfois fantaisistes (un rapport avec la chance, et même avec le statut de chancelier), indiquant un bagage lexical fragile chez certains candidats. En outre, la mise en contexte a pu être négligée (question 2.2)
- ✓ La mise en contexte et en réseau de *infans* a fait l'objet d'un effort souvent louable de justification, mais le manque de structuration de la réponse et un recours désordonné aux citations ont pu pénaliser les candidats qui ne prenaient pas assez de soin. Quelques copies ont aussi traité un seul aspect sur les deux attendus (question 2.3).

La troisième partie du sujet était nouvelle et a pu surprendre parfois en raison de son ambivalence : réflexion littéraire sur un texte poétique puis argumentation développée. De fait,

les prestations sont très hétérogènes : 6% des copies ont reçu d'excellentes notes (entre 7.5/9 et 9/9), 45% entre 4.5/9 et 7/9, cela signifie que presque la moitié des candidats n'ont pas obtenu la moyenne à cette partie, particulièrement discriminante.

- ✓ Les candidats ont généralement fourni des efforts pour structurer leur pensée et souligner la progression de leur réflexion. Cependant le propos est assez souvent déséquilibré. Des introductions trop longues voire descriptives ont coûté au développement ou ce développement n'a pas pu conduire, avec une égale qualité, la réflexion sur le lien entre le poète et ses petits-enfants à partir du texte et la réflexion actualisée sur les rapports entre les personnes âgées et les enfants.
- ✓ Un véritable questionnement a fait l'objet d'une valorisation quand il a pu être relevé : ainsi une copie a questionné la nature et les enjeux du lien intergénérationnel sous une double perspective, le prisme de l'expérience authentique vécue et traduite par un artiste et celui d'une réflexion aux dimensions sociologiques.
- ✓ Le poème de Victor Hugo a été généralement compris mais son analyse est restée parfois superficielle : des références précises au texte, des citations bien choisies et commentées étaient attendues pour que le propos soit valable. Sans attendre une démarche qui est celle d'un exercice que les candidats ont pu pratiquer, le commentaire littéraire, il s'agissait néanmoins d'envisager, dans sa littérarité, la façon dont le poète rendait compte de son lien avec Jeanne et George.
- L'argumentation a constitué l'étape la plus diversement réussie. Les bonnes copies ont su dépasser les poncifs et les platitudes et proposer des références variées et explicitées: exemples littéraires, artistiques (cinéma, peinture, bande dessinée) et sociologiques étaient possibles. Les correcteurs ont pu relever notamment: Belfast de Kenneth Branagh, Sans famille d'Hector Malot, Ravage de Barjavel, La vieillesse de Simone de Beauvoir, Les enfants de la résistance de Benoît Hers et Vincent Dugommier, ou « Je lis, tu lis, nous lisons » association de retraités qui se sont donné pour mission d'offrir des lectures dans les écoles. Enfin, le sujet interrogeait le lien entre les personnes âgées et les enfants; les copies, trop nombreuses, qui ont effectué un glissement sur un lien entre adultes et enfants n'ont pas pleinement répondu aux attentes.

Cette troisième partie souligne aussi les écarts entre des candidats qui proposent une réflexion structurée, argumentée et évitent les propos banals et ceux qui peinent à faire montre des capacités de réflexion attendues d'un futur enseignant.

Pistes d'analyse:

On peut supposer que le nouveau format de l'épreuve n'a pas aidé les candidats à s'engager dans une préparation stricte et exigeante qui aurait permis des performances plus satisfaisantes, notamment sur des questions linguistiques assez couramment proposées dans le cadre du CRPE. Une grande disparité des résultats et du soin apporté à la précision et à la clarté des réponses est constatée.

La maîtrise des normes orthographiques et la mobilisation d'un bagage lexical varié sont encore trop souvent inégalement maîtrisées. Elles restent un attendu inconditionnel du CRPE.

Conseils aux candidats :

Le jury tient avant tout à rappeler que le texte de référence pour l'étude de la langue est *La grammaire du français*, publiée sur eduscol en 2020 et toujours téléchargeable à cette adresse : https://eduscol.education.fr/document/1872/download

L'entrée en vigueur de cette nouvelle terminologie grammaticale, n'est pas toujours connue. Or, l'actualisation des références est indispensable.

Pour les connaissances linguistiques et lexicales, des réponses rigoureuses et précises sont attendues : le métalangage grammatical doit pouvoir être convoqué pour chaque occurrence soumise à la réflexion des candidats. Les connaissances grammaticales et syntaxiques doivent être travaillées avec une grande exigence.

Il est très vivement recommandé aux candidats de porter une grande attention à la formulation des questions : plusieurs consignes sont parfois données dans une même question et partiellement oubliées, ce qui est évidemment très préjudiciable. Être capable de lire correctement et de cerner les attendus est fondamental pour ensuite pouvoir transmettre cette compétence à de jeunes élèves.

Précision et rigueur des réponses rendent compte des connaissances acquises et permettent d'identifier et de classer les candidats, dans la logique d'un concours qui n'est pas celle, rappelons-le, d'une épreuve certificative.

Pour la partie « réflexion et développement », comme le sujet y invitait explicitement, les candidats au CRPE doivent veiller à équilibrer les temps de la réflexion sur le texte support et de l'actualisation afin de pouvoir rendre compte de leurs égales compétences de lecture et d'argumentation. Ainsi, ce sont bien des compétences de réflexion à mobiliser en un temps réduit sur deux champs de la discipline auxquelles les candidats doivent se préparer.

Pour répondre à la première partie du sujet, il importe aussi de s'appuyer précisément sur le texte en le citant pour soutenir le propos et d'en souligner l'intérêt littéraire et la force expressive dans le cadre de la question posée. Mieux valent quelques citations bien choisies et exploitées qu'une liste de prélèvements qui n'amène à aucune progression de la réflexion.

A la finesse de lecture attendue dans le premier temps, répondent qualité et pertinence de la réflexion, capacité à mobiliser des références culturelles variées (littéraires, artistiques, sociologiques...) pour justifier son propos dans le second. Il n'est pas demandé à un candidat qui dispose d'un temps réduit de tenter de faire le tour d'un sujet : la réflexion peut n'envisager qu'un aspect de la question si elle est pertinente, argumentée et bien justifiée.

Pour conclure, nous rappelons qu'en tant que futurs professeurs, les candidats au CRPE doivent rendre compte de connaissances précises et rigoureuses et de témoigner de solides compétences de lecture, littéraire notamment, et d'écriture aussi bien pour la qualité de l'expression et que pour l'orthographe, deux attendus intangibles du CRPE.

2. Mathématiques

2022:

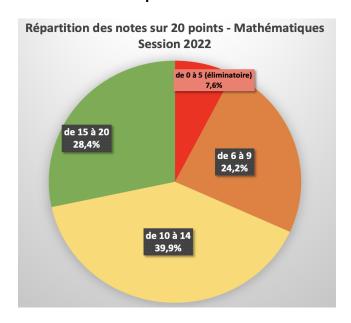
L'épreuve 2022, de modalités différentes, est composée de 5 exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances mathématiques des candidats.

a. Éléments statistiques et analyse

991 candidats ont passé l'épreuve de mathématiques.

La moyenne générale pour l'épreuve de mathématiques, tous concours confondus, est de 11,83 sur 20.

Répartition des notes sur 20 obtenues par les candidats à la totalité de l'épreuve



Le nombre de candidats qui obtiennent une **note éliminatoire** augmente sensiblement cette année : 75 candidats ont eu une note éliminatoire (inférieure ou égale à 5/20) soit 7,6 %. Ils étaient 3 % pour la session 2021, 4,8% pour la session 2020 et 5,8 % pour la session 2019.

b. Analyse du sujet

Le sujet convoque des notions mathématiques variées portant notamment sur les grandeurs et mesures, la géométrie, la gestion de données et probabilités, l'algorithmique et programmation, la résolution de problèmes. Il permet ainsi de repérer des compétences mathématiques des candidats avec notamment « raisonner », compétence fortement sollicitée.

EXERCICE 1: 4,5 points

Cet exercice proposait, dans un contexte de biathlon et à partir des règles de cette épreuve sportive, de calculer des vitesses moyennes avec distance et durée de parcours (nécessitant la conversion d'unités de durée : min et $s \to min$), de convertir des unités de vitesse (m/min $\to km/h$) (partie 1), de calculer le rayon d'un cercle connaissant sa longueur et de calculer des durées (partie 2). Il consistait également à donner ou justifier des formules de tableur et

d'interpréter les données d'un tableau (partie 2). L'énoncé de l'exercice comportait de nombreuses informations à traiter.

Cet exercice a été globalement assez bien réussi par les candidats : **59 % des notes sont supérieures à la moyenne de l'épreuve** et seulement 0,2 % des candidats n'ont pas traité cet exercice.

Les erreurs les plus fréquentes sont dues à :

• une mauvaise gestion des données de l'énoncé (lecture-compréhension) :

Partie 1 : 4 fois 4 grands tours (4 fois 1000 m au lieu de 4 fois 250 m pour la question 1). Partie 1-question 2 : 250 m pour le grand tour, quel que soit le niveau de l'élève. Partie 2-question 1.b. : 30 s souvent comptées par lancer au lieu de 30 s sur le pas de tir.

Conseil : prendre un temps suffisant pour la lecture, l'analyse de l'énoncé et la compréhension de la situation (la représenter, la modéliser).

• des difficultés de conversions d'unités de durée et de vitesse :

Passage des durées en min et s aux min erroné : 1 min 30 s = 1,3 min ou 11 min 8 s = 11,8 min. Cette erreur peut être interprétée comme une confusion entre entiers et décimaux. Le facteur 60 n'apparaît pas lors du passage d'une unité à l'autre.

Passage des vitesses en m/min aux km/h erroné.

Conseils : s'entraîner aux conversions des unités sexagésimales, laisser le résultat sous forme fractionnaire (valeur exacte), pour le type d'erreur : 7,70 min = 7 min 70 s = 8 min 10 s : effectuer des comparaisons pour valider ou invalider le résultat.

• une méconnaissance des relations entre les grandeurs :

La formule de la longueur du cercle est souvent mal connue, les relations entre la distance, le temps et la vitesse parfois non maîtrisées.

Conseils : apprendre ou savoir retrouver les relations, connaître la formule de la longueur d'un cercle et de l'aire d'un disque.

des erreurs d'arrondis et une mauvaise utilisation des signes = et [∞] :

Il y a souvent confusion entre valeur exacte, valeur approchée, valeur arrondie. Un arrondi au cm ne demande pas forcément un résultat au cm.

Conseils : savoir différencier valeur exacte et valeur approchée, utiliser les valeurs exactes dans les calculs.

• une mauvaise connaissance du tableur (partie 2 questions 2.b. et 2.c.) :

Des formules du tableur et leurs règles d'écriture (usage des priorités de calcul) sont erronées : par exemple erreur pour /60 ou *60.

Conseils : utiliser réellement un tableur pour s'entraîner et observer l'effet des formules sur les valeurs.

EXERCICE 2: 3,5 points

Cet exercice proposait de donner les probabilités de certains évènements dans le cadre de deux expériences aléatoires sur un lancer de dé cubique à faces numérotées.

La première expérience consistait à lancer le dé deux fois, à relever les chiffres inscrits sur la face supérieure puis écrire des nombres décimaux à l'aide de ces deux chiffres relevés.

La deuxième expérience consistait à lancer ce même dé sur un tapis quadrillé en plusieurs zones, à relever la zone dans laquelle il tombait et le chiffre inscrit sur la face supérieure.

Les candidats montrent moins d'aisance sur les exercices demandant de mobiliser les calculs de probabilités : **45,6** % **des notes sont supérieures à la moyenne de l'épreuve** et un peu plus de 4 % des candidats n'ont pas traité cet exercice.

Les erreurs les plus fréquentes sont dues à la méconnaissance de la nature des nombres, notamment sur le fait qu'un entier ne soit pas considéré comme un nombre décimal, que 0 ne soit pas perçu comme un nombre, un nombre pair, un nombre entier.

Les réponses ont souvent été données sans justification, notamment en ce qui concerne l'équiprobabilité.

Les réponses à la question 1 ont souvent été utilisées pour traiter la question 2, ce qui entraîne une erreur sur la probabilité d'obtenir 1 par exemple.

La question 2 n'a pas souvent été traitée (près de 9% des candidats n'ont pas traité la 2.a, 12% la 2.b, un peu plus de 15% pour la 2.c). Le traitement des questions 2b et 2c montre souvent l'utilisation de mauvaises procédures.

En particulier, on relève des erreurs sur le fait que la probabilité que le dé tombe sur la zone Z_2 et donne le nombre 1 s'obtient en multipliant les probabilités des deux évènements et non en les ajoutant.

EXERCICE 3:3 points

Cet exercice proposait de résoudre algébriquement un énoncé de problème de classe s'appuyant sur une représentation : celle du schéma en barre. 51% des candidats ont audessus de la moyenne et presque 8 % n'ont pas traité l'exercice 3. Cela interroge le jury considérant que cet exercice était ancré dans le réel de la classe et faisait appel à une analyse didactique.

La question 1, a particulièrement déstabilisé les candidats qui ont souvent peu répondu (20 % des candidats) ou n'ont pas su proposer une correction du schéma en barre de l'élève : la représentation de l'écart de 3 billes n'a souvent pas été écrite ni matérialisée.

53,4 % des candidats ont moins de la moyenne à la question 1. qui est à 1,76/3.

À la question 2a, il s'agissait de modéliser les données du problème pour amener au calcul (14,5 % des candidats n'ont pas traité cette question).

À la question 2b, le calcul final devait être conduit à partir d'une mise en équation. Comme pour la 1ère question, de nombreux candidats n'ont pas traité la question (20,5 %).

Conseils : La résolution de problèmes devra être davantage appréhendée par les candidats du point de vue de sa représentation et modélisation. Les candidats pourront notamment travailler la schématisation en barre.

EXERCICE 4:3 points

Dans cet exercice 4, il s'agissait de donner le résultat produit par un programme écrit avec le logiciel Scratch, puis de le compléter ou de le modifier pour obtenir des figures proposées dans le sujet.

Dans l'une des questions, il était aussi attendu que le candidat puisse identifier un losange à l'aide de la propriété caractéristique que le programme proposé permettait d'invoquer.

C'est l'exercice du sujet dont la moyenne est la plus faible. **48% des candidats ont au-dessus de la moyenne de l'épreuve**. 8 % des candidats ne l'ont pas traité, ce qui en fait l'exercice le plus « évité » de l'ensemble du sujet, plus échoué encore que l'exercice 3.

À la **question 2**, de nombreux candidats ont identifié un parallélogramme mais pas un losange.

Les justifications proposées sont souvent une liste de propriétés, sans se contenter de celles qui sont caractéristiques du quadrilatère proposé, ni même se soucier du fait qu'elles puissent être justifiées ou non par le programme 1.

Par exemple : « C'est un losange car il a ses 4 côtes de même longueur et qui sont parallèles et car il a les diagonales perpendiculaires et qui se coupent en leur milieu. »

Nous conseillons donc de revoir avec soin les définitions et propriétés des quadrilatères particuliers.

À la **question 3**, les candidats ont souvent répondu C = 120. Ils n'ont pas tenu compte de la dernière modification de cette variable. Il apparaît qu'ils ont cherché à identifier sa valeur à partir du tracé obtenu et non grâce au programme lui-même et à la boucle qu'il contient.

Une pratique régulière de la programmation à l'aide de ce logiciel permettra de limiter ce type d'erreurs.

Conseils : il est souvent utile de se positionner à la place du personnage qui trace la figure. En particulier pour les mouvements de rotation qui sont relatifs à la position du personnage et non pas à la position absolue sur l'écran.

EXERCICE 5: 6 points

Dans cet exercice, il s'agissait, tout d'abord, de calculer le volume et l'aire d'un ballon sonde composé d'un cône de révolution surmonté d'une demi-sphère puis, après agrandissement du ballon sonde, de calculer le volume et l'aire du ballon sonde agrandi.

La suite de cet exercice faisait intervenir la modélisation par une fonction affine de l'évolution de la température, en degré Celsius, en fonction de l'altitude, en mètre. Il s'agissait de

démontrer les valeurs des coefficients de cette fonction affine, puis d'en déduire la résolution algébrique d'une inéquation.

La dernière question de cet exercice était relative à l'interprétation et à la lecture de données présentées dans un tableau.

51,5% des candidats obtiennent une note au-dessus de la moyenne de l'épreuve et un peu moins de 4% ne traitent pas l'exercice.

À la question 1.b, on repère des erreurs dans la conversion en litre.

À la question 4, une connaissance insuffisante des propriétés liées aux effets d'un agrandissement ou d'une réduction sur les aires et les volumes empêche parfois le candidat de répondre correctement.

À la question 5, les candidats montrent plus de difficultés notamment pour déterminer l'expression algébrique d'une fonction affine. Trop souvent, ils n'ont fait que vérifier l'expression pour les altitudes de 0 m et 4500 m. 46% ne traitent pas cette question.

À la question 6, de nombreux candidats ont résolu une équation au lieu d'une inéquation et montrent des difficultés pour la mise en inéquation. Les candidats ayant résolu une inéquation ont souvent peiné à gérer le sens de l'inéquation lorsqu'on divise ou on multiplie par un nombre négatif non nul. 32% ne traitent pas cette question.

c. Conseils aux candidats:

Depuis le concours 2016, la correction est dématérialisée : les copies sont scannées avant d'être transmises sous forme numérique aux correcteurs. La pagination doit par conséquent être bien précise. L'écriture et les tracés (figures géométriques) doivent être très lisibles et l'encre choisie de couleur foncée. Une vigilance est à porter à la présentation de la copie (utilisation de différentes couleurs, surlignages multiples, commentaires ...) afin de ne pas risquer de rompre l'anonymat.

Être explicite, montrer une mobilisation efficiente et efficace des connaissances mathématiques tout en veillant à la correction de la langue, à une bonne utilisation du vocabulaire mathématique, sont des qualités attendues de tout futur professeur des écoles. Les candidats doivent être attentifs à la vraisemblance et cohérence des résultats.

Les copies entre 5 et 10/20 ne parviennent pas à dépasser la moyenne car les connaissances mathématiques et la compétence « raisonner » des candidats sont très fragiles.

Le jury insiste sur la nécessité de maîtriser la connaissance des ensembles de nombres (nombres entiers par rapport aux décimaux), sur l'intérêt pour tout candidat d'expliciter sa démarche et d'aller jusqu'au bout du raisonnement en prenant le soin de cibler les connaissances nécessaires à la justification en évitant un catalogue dans lequel le correcteur devrait piocher. L'épreuve a pu paraître longue à certains candidats. Il est nécessaire de pratiquer, d'utiliser le savoir mathématique pour automatiser certaines approches et raisonnements et gagner ainsi en efficacité.

Le jury conseille aux futurs candidats de se référer aux guides des fondamentaux en résolution de problèmes – Eduscol du CP, CM et Cycle 4 ¹.

3. Application

A. Arts

a. Eléments statistiques et analyses :

Cette session 2022 a revêtu un caractère particulier, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre des nouvelles épreuves du CRPE. **L'épreuve écrite d'application** apparait pour la première fois dans les épreuves d'admissibilité.

Pour ce qui concerne l'épreuve « Arts », elle se subdivise en <u>deux composantes choisies</u> parmi les domaines suivants : arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts.

Pour la session 2022, la première composante s'inscrivait en arts plastiques, la deuxième composante en éducation musicale. Les candidats doivent traiter les deux composantes.

Les données statistiques générales à l'épreuve sont présentées ainsi que les données particulières à chacune des composantes : arts plastiques et éducation musicale.

Sur 991 candidats au total, 207 candidats ont choisi l'épreuve d'application relative au domaine des arts, soit **20,8** % des candidats. Cette épreuve est celle qui est la moins choisie après celles relatives aux sciences-physique-technologie (**43,6** % des candidats), puis à l'histoire-géographie-enseignement moral et civique (**35,5** % des candidats).

L'échelonnement des notes est ample allant de 1 (1 copie) à 20 (1 copie).

La moyenne obtenue à l'épreuve est de 11,84 pour une médiane qui s'élève 11,75.

Il est à noter que **73,9 % des copies obtiennent une note supérieure ou égale à la moyenne**.

- 9% environ des candidats (9,2%) ont une note éliminatoire, inférieure ou égale à 5 ;

Ces copies ne présentent pas le minimum exigible sur le plan de l'expression (syntaxe et orthographe) ou sur les connaissances didactiques attendues. Certaines copies ont

Guides fondamentaux : https://eduscol.education.fr/doucent/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement
Guide « Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP » :
https://eduscol.education.fr/document/3738/download?attachment
Guide « Résolution de problèmes mathématiques au collège » :
https://eduscol.education.fr/document/13132/download?attachment

nécessité une lecture à voix haute pour accéder au sens, la ponctuation forte (majuscule et point) n'étant pas maitrisée.

Par ailleurs, une seule composante traitée sur les deux que compte le sujet conduit, dans la majorité des cas, à une note inférieure à 5.



b. Présentation des sujets :

Sujet A – composante ARTS PLASTIQUES – Cycle 3:

Le sujet demande de réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation (document 1), en tirant parti des éléments fournis dans les documents 2 et 3.

Le dossier documentaire comporte donc 3 documents. Le document 1 présente une préparation de séance s'appuyant sur le point de programme suivant :

La matérialité de l'œuvre : les qualités physiques de l'œuvre

Les documents 2 et 3 sont issus de textes de référence (corpus d'œuvres de référence et extrait du programme officiel). Ils sont susceptibles de servir d'étayage. Le candidat ne doit pas hésiter à s'en inspirer.

Sujet B - composante UNIVERS SONORES - Cycle 1

Le sujet demande de concevoir une fiche de préparation de séance destinée au cycle1, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les deux points de programme suivants :

- Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons
- Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Le dossier documentaire comporte quatre documents. Le premier concerne une comptine appartenant au corpus d'œuvres de référence publié pour la session 2022, le deuxième et le troisième constituent des points d'appui pour la réflexion des candidats, le dernier propose un rappel du programme.

Conseils aux candidats

Il n'est pas attendu du candidat la restitution d'un « modèle » unique de cours d'arts plastiques, d'éducation musicale ou d'histoire des arts, mais la présence d'une pensée et d'une réflexion portant sur une pédagogie du sensible par le sensible afin de répondre précisément au sujet de l'épreuve. La démarche pédagogique visera la mise en situation pour l'élève d'une expérience sensible et sensorielle adossée à des objectifs et à des compétences visées. Les activités mises en place dans les enseignements artistiques interrogent à la fois le champ de la production et le champ de la perception. Elles suscitent en outre des allers et retours entre la réflexion et l'agir. Il s'agit d'un mouvement allant des expériences aux savoirs.

Les sujets de l'épreuve écrite d'application du domaine Arts proposent au candidat, soit d'analyser, soit de concevoir une fiche de préparation. Les sujets portent sur les 3 cycles.

L'exercice qui consiste à faire une analyse critique d'une fiche de préparation vise à en identifier les points faibles et les points forts tout en proposant des ajustements et des pistes d'amélioration. Cette réflexion est argumentée, elle s'appuie sur des éléments de programme et de contextualisation de séance.

L'exercice qui consiste à concevoir une fiche de préparation, présente des choix pédagogiques qui devront être justifiés. Il s'agit d'éviter les fiches de préparation présentées de manière trop synthétique et qui peuvent attester d'un manque de réflexion ou d'appropriation personnelles.

Dans les deux cas, doivent apparaître clairement dans les copies :

- 1) une réponse organisée et structurée avec introduction, développement et conclusion ;
- 2) le point d'ancrage dans les programmes, leur bonne compréhension, la manière dont ils sont utilisés pour penser et organiser la séance d'enseignement ;
- 3) les compétences visées et travaillées ;
- 4) les différentes étapes de processus relevant de la didactique des disciplines concernées. Le cas de l'histoire des arts est particulier puisqu'il n'existe pas, en tant que telle, de didactique de cet enseignement. On notera cependant que l'enseignement de l'histoire des arts n'est pas dissocié de choix, par les enseignants, pour ces apprentissages qui visent à construire des structures intellectuelles.

Enfin, comme dans les épreuves de mathématiques et de français, la maitrise des normes orthographiques et syntaxiques est exigée. Une attention particulière doit lui être accordée et des pénalités sanctionnent les défaillances qui grèvent les chances de réussite.

Les documents composant les dossiers documentaires sont des points d'appui pour la réflexion et la construction du développement, qu'il s'agisse d'analyser ou de concevoir des fiches de préparation de séance. Le candidat est libre de mobiliser tout ou partie des documents dans sa rédaction.

COMPOSANTE ARTS PLASTIQUES – cycle 3

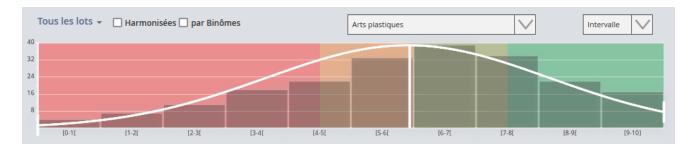
Analyse critique d'une fiche de préparation (10 points)

Certains candidats, même s'ils sont peu nombreux, n'ont traité qu'une des deux composantes. Si l'absence de traitement d'une partie n'est pas éliminatoire, en revanche elle compromet très fortement la réussite de l'épreuve.

Moyenne générale obtenue : 5,88/10

Les notes s'échelonnent de 0 à 10. La moitié des notes est supérieure à 6.

Même si la différence est très faible (3 centièmes d'écart de moyenne - **5,91/10 pour la composante univers sonore**), cette épreuve est un peu moins réussie que celle d'éducation musicale.



Conseils aux candidats:

Présentation/syntaxe/ Respect des consignes de l'épreuve

Une présentation en trois parties (introduction, déroulement, conclusion) n'est pas systématiquement observée dans les productions des candidats ; elle est cependant souhaitable. De nombreux candidats omettent l'introduction et la conclusion. La clarté de la rédaction, l'organisation de la copie et le respect des parties participent à valoriser un candidat qui est capable d'organiser son propos et de mettre en perspective une organisation pédagogique et didactique.

Il est judicieux de rappeler dans l'introduction le cycle correspondant à l'analyse qui suivra et les compétences qui seront visées.

L'analyse de la séance au sein d'une progressivité est souvent négligée (on reste sur la séance proposée), même si les éléments « premiers » (niveau de classe, période, durée) sont évoqués.

Plusieurs candidats se sentent obligés de résumer les documents fournis (sans aucun autre apport) et ne s'appuient pas assez sur ces documents pour étayer leurs critiques et analyses.

Enfin, une attention est portée à la qualité de la langue et à la clarté du propos. Certaines copies présentent de nombreuses erreurs orthographiques et syntaxiques, et/ou des graphies difficilement lisibles au point d'en gêner la compréhension. Par ailleurs, il convient de s'abstenir de commenter le sujet, d'agrémenter le propos de points d'exclamation qui font que l'écrit se rapproche davantage du langage parlé que d'une rédaction structurée.

Capacité à identifier et analyser les points négatifs et positifs

Dans cette épreuve, il s'agit bien d'analyser la fiche de préparation qui est proposée et non d'en élaborer une nouvelle. On attend du candidat qu'il fasse émerger les points forts et les points faibles au regard desquels il convient de proposer des ajustements.

Les candidats qui ont identifié et analysé les points négatifs et positifs en argumentant à partir de citation de textes institutionnels et en proposant d'autres situations de pratiques pédagogiques ont témoigné de leur capacité à maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (Référentiel de compétences du PE).

Cette compétence est dans l'ensemble bien traitée, surtout pour ce qui a trait aux points négatifs. Certains candidats hésitent toutefois à pointer les fragilités de la fiche de préparation.

Le questionnement du « déroulement » de la séance est plutôt bien interrogé.

Parmi les manques observés, la phase de mise en commun des productions et la verbalisation afférente mériteraient une analyse plus approfondie. En effet, ce qui est attendu dans la phase de verbalisation est trop souvent peu développé. Par ailleurs, des confusions sont observées entre l'incitation et la consigne.

Habileté à proposer des améliorations pédagogiques de la séance proposée

Certains candidats proposent peu d'améliorations, d'autres proposent une autre séance. Dans cette épreuve, on attend que le candidat qui relève des fragilités puisse proposer des ajustements en les argumentant. Par exemple, si l'on pointe un étayage insuffisant, il convient de préciser les formes qu'il doit prendre. Si l'incitation est mal formulée, il convient d'en proposer une autre formulation. Pour ce qui concerne le lexique, on observe très souvent qu'il n'est pas listé : il convient de préciser les mots noms/verbes/adjectifs qu'il semble judicieux de travailler.

Certains candidats ont su proposer d'autres pistes pédagogiques, étayées par les références aux IO.

Certains ont insisté sur l'importance de rendre explicite pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages (Rappel du projet et de l'objectif de l'apprentissage avec les élèves, présentation et reformulation par les élèves).

Peu de candidats ont évoqué la pédagogie de projet, les remédiations, les moments de réinvestissements des notions vues au cours de la séance, les possibilités de partage ou de

témoignages avec d'autres classes, ou avec des adultes (expositions), la programmation annuelle. Peu de candidats proposent la rencontre directe avec les œuvres.

Connaissances didactiques et pédagogiques

Les candidats qui ont analysé la séance en la plaçant au sein d'une séquence, ainsi que d'une progression en cohérence avec une programmation conçue sur l'année, montrent leur capacité à cerner des objectifs d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précèdent et du cycle suivant.

Les candidats ont parfois uniquement paraphrasé les documents joints plutôt que de les utiliser comme appuis pour une analyse plus large, notamment ne citant d'autres textes officiels que ceux déjà proposés.

Les enjeux des arts plastiques à l'école sont plutôt bien identifiés, les connaissances des candidats plutôt bonnes dans l'ensemble. La difficulté réside dans la capacité à analyser la cohérence de la démarche d'enseignement proposée dans le sujet au regard des connaissances acquises par le candidat.

Toutefois, dans certaines copies, on trouve encore le « faire à la manière de », ainsi qu'une modélisation due à une introduction prématurée des référents artistiques.

Capacité à ouvrir à d'autres domaines disciplinaires ou champs éducatifs

Les candidats qui ont proposé des ouvertures pluridisciplinaires (écologie, écriture, autres procédés en arts plastiques...) ont montré leur capacité à construire et réinvestir les notions abordées en tirant parti de la polyvalence du PE, en proposant diverses entrées aux élèves pour comprendre et mémoriser ces notions.

D'une manière générale, la conclusion est parfois hâtive, sans ouverture. Les liens avec les autres domaines disciplinaires apparaissent peu. En général, les candidats se projettent sur des séances suivantes ou sur d'autres œuvres de référence à donner à voir. Lorsque d'autres domaines sont évoqués, ils sont souvent cités sans explicitation.

A contrario, lorsque d'autres domaines sont évoqués, ils sont pertinents, notamment vers l'enseignement moral et civique (partage de réflexion collectives) ou vers l'éducation au développement durable, en référence au sujet.

Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité du candidat au champ artistique

Les candidats qui ont nommé le parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec les domaines du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, en ciblant les enjeux en faveur d'un accès égal pour tous les jeunes à l'art et à la culture et en nommant les trois piliers indissociables (fréquenter, pratiquer et s'approprier) ont démontré leur capacité à placer les séances proposées au CRPE dans une perspective plus large pour l'élève.

L'inscription de la séance dans une séquence plus large permettant d'alimenter le PEAC de l'élève apparait quelquefois. Cependant, lorsqu'il est mentionné, le PEAC reste une notion mal comprise.

Cette dimension relative à a sensibilité et à la créativité des candidats a été très peu visible et mériterait d'être davantage développée. Rares sont ceux qui ont eu recours à d'autres artistes, d'autres domaines artistiques (cinéma, poésie...) ou d'autres œuvres en lien avec les séances proposées.

Il serait intéressant d'oser proposer une autre voie pédagogique tout en étant dans le même sujet avec des compétences similaires à atteindre.

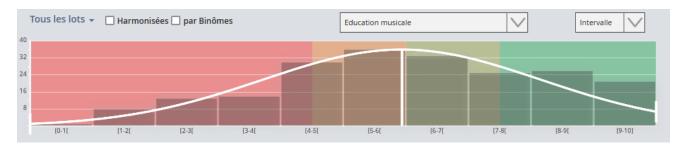
COMPOSANTE UNIVERS SONORES - Cycle 1

Production d'une fiche de préparation de séance (10 points)

Moyenne générale obtenue : 5,91/10

Les notes s'échelonnent de 0 à 10. La moitié des notes est supérieure à 6.

Même si la différence est très faible (3 centièmes d'écart de moyenne - **5,88/10 pour la composante arts plastiques**), cette épreuve est un peu mieux réussie que celle d'arts plastiques.



Conseils aux candidats:

Présentation/syntaxe/ Respect des consignes de l'épreuve

Il va de soi que la forme et le fond sont intrinsèquement liés et qu'une bonne copie présente une pensée cohérente clairement exprimée. La clarté de la rédaction, la correction orthographique et syntaxique, la structuration de la pensée participent à valoriser une copie et marquent indéniablement la différence. Les copies non compréhensibles en raison d'un niveau de langue insuffisant ont été éliminées. A ce propos les majuscules, ponctuations et accentuations ne sont en rien une option, elles contribuent à la bonne compréhension du propos.

Les copies n'ayant pas respecté les consignes et présentant des hors sujets n'ont pas été systématiquement écartées lorsque le contenu proposé était réfléchi, organisé et cohérent mais ont été fortement pénalisées. On ne saurait trop conseiller aux candidats de répondre

précisément aux attendus de l'épreuve, à minima de veiller à ne pas s'en écarter afin de se comptabiliser un maximum de points.

Le sujet en éducation musicale a suscité deux types de présentation: certains candidats ont opté pour une présentation littérale quand d'autres ont fait le choix d'un tableau synthétique. La présentation rédigée est moins facile à lire mais a été relativement détaillée par des choix argumentés; la présentation synthétique est plus lisible mais a été souvent parcellaire et moins précise. Rappelons que la fiche de préparation doit être contextualisée, éclairée et argumentée à l'aune des instructions officielles, des documents fournis et d'une pensée pédagogique réfléchie. Quelle que soit la présentation, l'absence d'introduction et/ou de conclusion a été pénalisée. L'introduction contextualise de manière efficace le sujet et la conclusion permet des ouvertures intéressantes. Il est regrettable d'en faire l'impasse.

Connaissance des programmes et enjeux didactiques

La connaissance des programmes et les enjeux didactiques doivent guider la conception de la séance. Les documents annexes servent de point d'appui. Ils sont parfois peu ou mal exploités faisant trop souvent l'objet d'une paraphrase sans qu'une réflexion ne vienne justifier les choix pédagogiques présentés. Trop de propositions se réduisent à l'énumération d'une succession d'activités stéréotypées, révélant une confusion entre activité et apprentissage d'une part, et soulignant le manque de lien avec le sujet d'autre part. Les copies faisant référence aux programmes et aux attendus de la fin de l'école maternelle habilement articulées aux objectifs et activités proposés ont été valorisées. Les candidats les plus habiles ont présenté une séance intégrée au sein d'une séquence en tenant compte d'une progression conçue sur l'année et en tenant compte des compétences attendues au cycle 1. Ils ont par ailleurs su définir pour quelle section du Cycle 1 la séance était destinée. La progressivité des apprentissages ne peut pas être écartée de la conception pédagogique. Elle en est au contraire un élément majeur, au sein d'une année mais aussi en regard des trois années du cycle et voire entre les cycles.

Qualité de la mise en œuvre (cohérence, imaginaire, jeu)

Les meilleures copies auront présenté un déroulé de séances avec des « activités » en cohérence avec l'objectif attendu mais également en cohérence avec les modalités d'apprentissage en éducation musicale qui touchent à la fois la perception et la production. Le développement de la créativité est par ailleurs une des finalités des enseignements artistiques : il faut veiller à lui laisser une place dans les démarches proposées. Trop peu de copies ont laissé place à l'imaginaire et au jeu.

Globalement, les candidats ont veillé à faire des propositions d'activités prenant en compte la spécificité de l'école maternelle. L'intégration de l'ATSEM dans le dispositif était une proposition pertinente dans une séance où le travail en ateliers/ petits groupes est recherché pour favoriser l'exploration des sons, du corps, les temps d'écoute et de langage. Une remarque : bien qu'en petit groupe, l'investissement de tous les élèves doit faire partie des modalités de mise en œuvre, il n'est pas judicieux de ne faire chanter que « les élèves qui le souhaitent » comme certaines copies l'ont proposé.

Les meilleures séances proposées invitent à des activités qui associent la perception et la production, intègrent le jeu, l'imaginaire et le travail sur le langage. On ne trouve que trop rarement dans les copies des liens phonologie / chant en maternelle.

Les candidats ont souvent mis en avant l'apprentissage du chant sans travailler les objectifs d'explorer les instruments, de jouer avec sa voix et les sonorités du corps ciblés par le sujet. Certaines copies trahissent le manque de cohérence et de continuité pédagogique.

Capacité à ouvrir à d'autres domaines disciplinaires ou champs éducatifs

Il semble impératif de concevoir des séquences en proposant des interactions entre différents champs disciplinaires. Certains candidats ont su insérer leur proposition de séance dans un projet interdisciplinaire au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. Certaines propositions ont été enrichies par des prolongements possibles avec le PEAC. Il a été apprécié le lien avec la littérature de jeunesse concernant la notion d'accumulation et le lien direct avec le développement du langage.

Expression de l'intérêt, de la curiosité et de la sensibilité au champ artistique du candidat

Les bonnes copies ont fait émerger l'intérêt, la curiosité et la sensibilité du candidat porté au champ musical mais également au champ artistique dans sa globalité. Ces copies se sont en parallèle distinguées par leur usage d'un vocabulaire scientifique approprié (chanson à accumulation, chant responsorial, chanson traditionnelle, soliste-chœur, échauffement corporel, vocal, paramètres sonores, hauteur, durée, intensité, timbre, nuances, variations, distinction entre bruit et son, écoute active, etc...). En outre, certains candidats ont pu faire le lien avec d'autres références musicales et inscrire la séance dans un objectif de formation plus large prenant appui sur le sensible, le plaisir de l'écoute et de la production conduisant à l'éveil esthétique, au développement des compétences spécifiques et transversales, au développement harmonieux de la personnalité, au vivre ensemble et à l'ouverture culturelle.

B. Histoire-géographie

Le sujet proposé cette année exploitait des thématiques courantes du programme de cycle 3. Il a permis une bonne discrimination des candidats ; permettant à ceux possédant des solides connaissances notionnelles et une première maîtrise du programme de faire preuve d'analyse, de réflexion et de démontrer leur capacité à didactiser et proposer des séances réalistes et pertinentes.

Composante Histoire

Partie 1

Importance et nature des traces

Un nombre conséquent de documents étant proposé, le jury attendait une démarche synthétique à travers une proposition de classification/catégorisation (de la nature des

traces) là où beaucoup de candidats se sont lancés dans une analyse détaillée et successive des éléments du corpus, inévitablement très chronophage.

Conseil : Faire montre d'esprit de synthèse et de mise à distance. Bien lire les questions/consignes afin de réfléchir à ce qui est attendu.

Définition de la trace

Un nombre important de candidats n'a pas su proposer une définition concise, courte et précise, adaptée à l'âge des élèves. Par exemple : « La trace en Histoire est ce qui nous reste du passé ; que l'on peut voir, observer, étudier pour mieux le comprendre. » en lien avec la définition de l'Histoire comme une connaissance par traces.

Partie 2

Déroulé de séquence

Une grande disparité a été observée chez les candidats ; certains proposant des titres de séances chronologiques (déroulé de la guerre) là ou d'autres optaient pour des séances plus thématiques. Certains candidats allant au-delà de la période historique concernée. Le choix de documents et leur exploitation avec les élèves étaient au cœur de cette question. Il convenait par conséquent d'opérer des choix et de les justifier en proposant une exploitation pédagogique adéquate.

Conseil : Problématiser une séquence pour clarifier les objectifs et les compétences. Formuler des consignes et des tâches compréhensibles et accessibles à des élèves de cycle 3.

Composante Géographie

Cette partie a souvent été très peu traitée ; visiblement la plupart des candidats ont mal géré le temps imparti pour cette épreuve. D'autre part, le concept « habiter » semble peu ou pas connu des candidats qui pour beaucoup le rapprochent uniquement à habitat, habitation (famille de mots)

Partie 3

Beaucoup de candidats n'ont pas su faire d'aller-retour entre les documents et les objectifs notionnels. Le vocabulaire géographique s'est avéré très limité.

Conseil : Utiliser les documents proposés (apport de mots clés, éléments de réponse, étayage de thème, support de réflexion).

Partie 4

Le document 13 invitait à un travail de lecture d'image qui s'est souvent limité à une simple description du paysage sans donner lieu à des catégorisations/identifications.

Très peu de candidats ont proposé la réalisation d'un croquis de paysage avec leurs élèves.

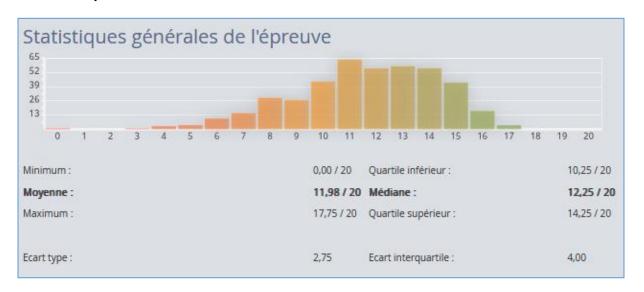
Conseil : Envisager le paysage à étudier sous la forme d'espaces à identifier et de dynamiques à percevoir.

C. Sciences et technologie

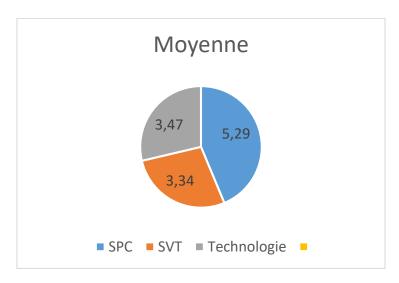
a. Eléments statistiques et analyses

L'épreuve dure trois heures et se compose de trois exercices permettant de tester les compétences et connaissances des candidats dans les trois champs disciplinaires concernés. Plus de la moitié des candidats présents aux épreuves écrites de Français et de Mathématiques ont choisi les sciences et technologie pour la troisième épreuve dite d'application, soit 432 candidats.

La moyenne obtenue est de **11,98/20**. La médiane se situe à **12,25** : les candidats ont plutôt réussi ce sujet.



L'exercice de SPC est noté sur 8, les deux autres exercices (SVT et Technologie) sont notés sur 6. Les exercices ont été differemment réussis.



Ramenées à une note sur 20, les moyennes sont les suivantes :

- SPC: 13,22

- Technologie: 11,56

- SVT: 11,13

b. Analyse du sujet

Organisé autour d'un thème intégratif : **Préserver les océans de la pollution plastique**, le sujet se composait de trois parties distinctes pouvant être traitées de manière indépendante, mais bien articulées autour d'un thème transversal servant de fil conducteur. Aucun candidat n'a semblé manquer de temps pour le traitement des trois parties.

- > Partie 1 : SPC. Les caractéristiques des plastiques
- > Partie 2 : SVT. Le devenir des déchets plastiques ingérés par les animaux marins
- Partie 3 : Technologie. Une solution robotisée innovante pour récupérer les déchets marins

Le sujet comportait **25 questions** réparties dans les trois exercices. Pour chacun d'entre eux, outre des questions de connaissances, des questions de nature didactique ou pédagogique étaient clairement identifiées. L'ensemble permettait de lier des apprentissages à une approche contextualisée autour du développement durable. Il est en effet attendu du candidat qu'il **maîtrise finement** et **avec du recul** l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4.

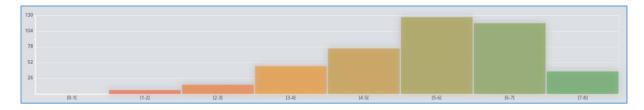
Cette épreuve étant nouvelle, nous ne disposons pas de points de comparaison. Le différentiel de performance entre les copies s'explique d'une part par un défaut de maîtrise des connaissances mobilisées dans un ou plusieurs des trois champs disciplinaires et d'autre part par des difficultés à mobiliser des compétences professionnelles relatives aux apprentissages, dans les différents contextes proposés. L'analyse de certains supports et des productions d'élèves implique, en effet, une prise en compte des situations d'enseignement auxquelles ils se rattachent. Cette analyse est trop souvent superficielle, parfois erronée. Les difficultés rencontrées par certains candidats sur ces questions témoignent d'une compréhension lacunaire des consignes, d'une appropriation insuffisante des objectifs de formation et de leur incapacité à proposer des démarches pertinentes et adaptées à la situation.

Une attention particulière a été également portée à la qualité orthographique et syntaxique des copies : dans cette épreuve comme dans les autres épreuves écrites, l'exigence s'impose et des fragilités sont trop souvent observées.

c. Analyse

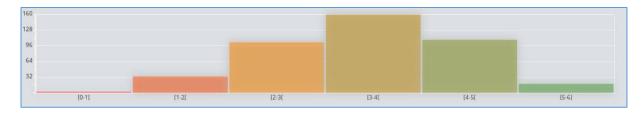
SPC. Les caractéristiques des plastiques

La moyenne obtenue dans cette partie est de 5,29/8.



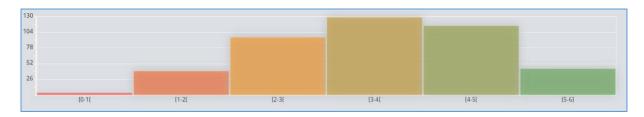
Les erreurs les plus fréquentes sont des erreurs de calcul, des confusions (par exemple confusion entre dissolution et dilution). On note également des difficultés à schématiser : oublis, schémas non conformes à la consigne...

<u>SVT. Le devenir des déchets plastiques ingérés par les animaux marins</u> La moyenne obtenue dans cette partie est de 3,34/6.



Les erreurs les plus fréquentes sont liées à une méconnaissance de l'appareil digestif, à la faiblesse des analyses d'expériences, de productions d'élèves. On note également une réelle difficulté à synthétiser les idées, à produire un texte adapté au niveau d'enseignement.

<u>Technologie</u>. Une solution robotisée innovante pour récupérer les déchets marins La moyenne obtenue est de 3,47/6.



Les erreurs les plus fréquentes sont des erreurs techniques (fonctions de la batterie par exemple). On note également des fragilités dans la démarche de résolution de problèmes techniques et de réelles difficultés à analyser les productions d'élèves.

a. Conseil aux candidats

Du point de vue des connaissances, bon nombre de candidats témoignent de bases solides au moins dans deux des trois parties. Le déséquilibre dans ce domaine pénalise certains candidats et se traduit au mieux par des réponses manquant de précision. La maîtrise des concepts mobilisés est un préalable nécessitant une préparation rigoureuse et élargie à l'ensemble des champs scientifiques concernés par le choix du sujet Sciences et technologie. Elle s'exprime par un lexique adapté, des définitions rigoureuses, la compréhension à un bon niveau de précision des phénomènes et mécanismes, naturels ou techniques. Les méthodes

et démarches spécifiques (scientifiques, technologiques, historiques) sont également mobilisées : elles nécessitent un entrainement régulier et font appel à une culture générale qu'il convient de développer.

Au plan didactique et pédagogique, les questions se sont avérées discriminantes dans chacune des parties. Les propositions sont parfois inadaptées, souvent incomplètes, sans lien avec les freins repérables dans les productions d'élèves qui sont d'ailleurs rarement correctement analysées. *A contrario*, des réponses bien construites, argumentées, à la fois précises et réalistes ont été particulièrement appréciées.

Quelles que soient les questions de connaissances ou didactiques et pédagogiques, il est attendu des candidates et des candidats qu'ils ou elles appliquent rigoureusement le contenu des consignes formulées de l'exercice (ex : écrire les verbes d'action à l'infinitif..., il est attendu comme réponse des verbes rédigés à l'infinitif).

Outre la faiblesse de l'écrit repéré dans certaines copies, les langages scientifiques ne sont pas toujours maîtrisés (schémas, tableau...). Cet aspect mérite l'attention de tous les candidats : il éclaire sur la capacité du futur enseignant à intégrer les apprentissages des fondamentaux en appui sur des activités et données scientifiques et technologiques.

4. Occitan

Ouvert chaque année dans l'académie de Toulouse depuis sa création en 2002 (arrêté 03-01-2002, JO 05-01-2002), le CRPE spécial externe permet de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles de et en langues régionales dans l'enseignement public.

Les lauréats de ce concours seront par conséquent qualifiés pour répondre prioritairement aux nécessités de **l'enseignement bilingue français-occitan** qui se développe dans l'académie mais aussi, selon les besoins, pour contribuer à développer d'autres modalités d'enseignement de la langue régionale à l'école.

Le nombre de places offertes annuellement est en moyenne de 10 ; il a varié de 8 à 17 selon les sessions.

La politique académique de développement de l'enseignement bilingue se place dans le cadre de la loi de refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013, de la circulaire du 14 décembre 2021 relative à l'enseignement des langues et cultures régionales (BO n°47 du 16/12/2021) et de la convention Etat-Régions du 26 janvier 2017 pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan.

En présentant ce concours spécial, les candidats s'engagent tacitement dans une voie spécifique qui demandera d'une part de développer des projets pédagogiques linguistiques et culturels innovants, fondés sur le plurilinguisme, et d'autre part, de répondre aux nécessités du service par des affectations sur les postes où leur qualification particulière sera sollicitée. La considération de cet engagement à enseigner dans la durée en classes bilingues est essentielle lors de l'inscription au concours.

Les candidats ayant bénéficié d'une aide régionale *Ensenhar* pour la formation et la préparation du concours, via l'Office public de la langue occitane, sont soumis à un engagement particulier (https://ofici-occitan.eu/fr/vous-souhaitez-enseigner-loccitan/).

A compter de cette session 2022, les épreuves en langue régionale sont profondément renouvelées, ce qui appelle une attention particulière des futurs candidats.

→ Références réglementaires du concours en vigueur :

Arrêté du 25 janvier 2021 NOR: MENH2033191A Article 9, annexe I-B

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

→ Rappel des épreuves en Langue régionale

Epreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve comporte trois parties :

- commentaire en occitan d'un texte en occitan ;
- traduction d'un texte bref en occitan, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.
- commentaire d'un document pédagogique

Notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures. Coefficient 1

Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admissibilité du CRPE externe public.

Epreuve orale d'admission

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé comprend :

- l'analyse, présentée en occitan, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue occitanes, et pouvant comporter des documents pédagogiques. (15 minutes maximum)
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter. (10 minutes maximum)

L'entretien avec le jury porte sur l'exposé présenté par le candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en occitan.

Durée de préparation : une heure. Durée totale de l'épreuve : quarante minutes Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Cette épreuve d'occitan s'ajoute aux deux épreuves d'admission du CRPE externe public.

Des informations détaillées et actualisées concernant les concours sont consultables sur le site internet du ministère que nous invitons à consulter avec attention :

https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98655/les-epreuves-crpe-externe-special-second-crpe-interne-special.html

1. Épreuve écrite d'occitan

Inscrits: 14 - Présents: 4 - Nombre de postes offerts: 10 - Admissibles: 1

1.1 Commentaire de texte

Le candidat est évalué sur son aptitude à rédiger un commentaire cohérent et clairement articulé comportant une argumentation personnelle à propos du ou des thèmes se dégageant du texte proposé. La correction de la langue, sa précision et sa richesse sont déterminantes dans l'attribution de la note.

Intitulé « La man verda » (La main verte), le texte à commenter était extrait du recueil de nouvelles Disparicions de Joan-Claudi Sèrras, paru en 2021. Le guidage proposé invitait à s'intéresser au protagoniste principal, aux relations de voisinage qu'il entretient, à leur évolution, et à la solution choisie pour régler un désaccord. Pour élargir le propos, il était suggéré de commenter, d'après la vision de l'auteur, la relation à la nature dans la société d'aujourd'hui.

Dans des scènes de la vie courante, l'auteur dépeint, non sans humour, une relation de voisinage en milieu rural. C'est une situation conflictuelle à partir de laquelle l'auteur mène le lecteur à se questionner sur les modes de vie actuels, au regard d'une sociabilité plus ancienne, marquée par la tradition.

Conseils aux candidats:

Comme toujours, le guidage proposé n'imposait pas un plan de commentaire. Rappelons toutefois que le commentaire guidé reste un exercice de style et que l'on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion. De même, on attend des candidats qu'ils proposent quelques développements, à partir de réflexions personnelles, autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

Plusieurs candidats n'ont manifestement pas bien compris le sens littéral de certains passages du texte ni les évocations auxquelles ils renvoient. Des efforts notables de développement et d'explicitation des idées ont été déployés dans plusieurs productions. Des qualités de structuration de l'écrit méritent aussi d'être saluées. On note encore toutefois, dans plusieurs copies, une faiblesse de l'argumentation et un manque de développement des idées avancées. Dans certains cas, il conviendrait d'apporter de la nuance et d'apprendre à formuler des hypothèses et non des affirmations, parfois contestables, très tranchées. Une production ne dépasse pas les quatre cents mots, ce qui ne permet pas de traiter correctement le sujet.

Sur le plan linguistique, le jury a noté des niveaux de maîtrise très contrastés. Les interférences avec le français, syntaxiques notamment, sont encore trop présentes dans les copies. Il est en outre nécessaire de veiller aux accords dans le groupe nominal (en genre et en nombre) ainsi qu'à la maîtrise des temps verbaux et à leur concordance. La maîtrise du mode subjonctif, fréquemment employé en occitan, doit être approfondie et la concordance respectée dans l'utilisation du présent ou de l'imparfait du subjonctif. Il en est de même pour le code graphique qui, bien que dans l'ensemble assez bien maîtrisé, comporte des erreurs ou des hésitations qu'il conviendrait de réduire. Le système écrit d'accentuation (à, á, é, è, ò, ó, í, ú) est à travailler, notamment à la lumière de la tonicité au sein d'un mot.

Enfin, si la variation de l'occitan est largement acceptée dans la production des candidats, il convient toutefois d'éviter les localismes trop prononcés, tant lexicaux que syntaxiques ou morphologiques. Il s'agit de rendre la lecture et la compréhension plus aisée et plus fluide pour tout lecteur non spécialiste de telle ou telle variété. De même, la composition proposée ne saurait se présenter comme la transcription d'un discours oral.

1.2. Traduction

Pour cette session, le texte à traduire était extrait du texte support du commentaire.

On ne note pas de grands contresens ce qui démontre une compréhension générale satisfaisante pour cet extrait. Certains mots du lexique courant mériteraient d'être plus largement connus. Ainsi « una pòst » désigne une planche et « la civada » ou « civasa » est une céréale, l'avoine. Le mot « parafuèlh » (lambris) était plus recherché mais pouvait faire l'objet de déduction ou d'approximation grâce au contexte. Une attention particulière doit être portée au respect des temps des verbes qui contribue à la fidélité et à la précision de la traduction.

Conseils pour la traduction :

La traduction demandée permet aux candidats de montrer qu'ils comprennent avec précision et qu'ils sont capables de rendre en français, avec la même précision, la teneur du texte occitan.

- Essayer de rester dans la logique textuelle et sémantique pour déduire le sens de mots éventuellement inconnus ; utiliser la dérivation et les racines connues.
- Vérifier que la totalité du passage demandé a été traduit et que des mots n'ont pas été oubliés.

Ne pas laisser de "blanc" : un essai d'interprétation sera toujours préférable à une omission.

- Porter une attention particulière au respect des temps verbaux

1.3. Questions de grammaire

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité d'employer une terminologie grammaticale adéquate pour décrire et commenter les faits de langue, notamment en ce qui concerne la nature et la fonction des mots. Par ailleurs, il n'est pas inutile dans le commentaire de faire appel à des exemples qui viennent illustrer le fait de langue considéré.

1.4 Commentaire de document pédagogique

Cette partie de l'épreuve permet de réfléchir sur une situation d'apprentissage en classe.

Le document proposé peut être par exemple un document pour l'enseignant (fiche de préparation, extrait de recommandation pédagogique, ...), un document pour l'élève (fiche support, guidage d'activité, ...), une production d'élève (trace écrite, brouillon de travail, schématisation, ...) ou tout autre document permettant d'appréhender une pratique de classe.

La consigne indique dans quelle langue doit être rédigée le commentaire. Ce peut être en occitan, en français ou au choix du candidat. Quelle que soit la langue de rédaction, c'est la pertinence de l'analyse et du commentaire proposés qui prime.

A cette session, le commentaire était à rédiger en occitan et le document proposé était extrait du manuel « *Sciéncias experimentalas e Tecnologia CM1 CME* » de la collection Tavernier publiée en version occitane par Canopé. Intitulé « *Descobrir un mecanisme estranh* », il proposait d'étudier le fonctionnement d'une carte animée. L'objectif de la séquence de technologie sera de comprendre et de retenir les principes élémentaires de fonctionnement des systèmes de transmission et de transformation d'un mouvement. L'objectif linguistique sera d'acquérir du lexique nouveau, de pratiquer la production 29

orale en continu pour expliquer un phénomène et de produire une trace écrite destinée à fixer les connaissances.

IV. Les épreuves d'admission

1. Lecon

L'oral 1 s'est déroulé du 11 au 20 mai 2022 dans les locaux de l'université Paul Sabatier à Toulouse. Les commissions étaient composées à l'identique d'un IEN et d'un conseiller pédagogique. Les candidats étaient accueillis par les IEN coordonnateurs pour un bref rappel de l'épreuve et de son déroulé.

Nous attirons l'attention des futurs candidats sur la nécessité d'anticiper l'arrivée sur la structure suffisamment tôt, tout retard présentant un risque de non-participation à l'épreuve.

a. Rappel de l'épreuve :

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée: supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ;

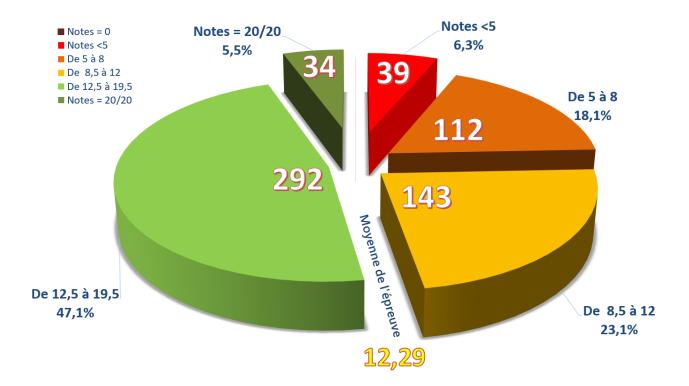
Durée de l'épreuve : une heure. L'ordre de présentation est laissé au choix du candidat.

- Français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ;
- Mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

b. Bilan global:

619 candidats se sont présentés et ont passé l'oral (14 absents). La moyenne générale de l'épreuve se situe à 12,29 sur 20. Bien que de nature totalement nouvelle, cette moyenne se rapproche de celles observées lors des concours précédents (oral 2, épreuve sur dossier).

Le graphique ci-dessous présente la répartition des notes.



Cette nouvelle épreuve – exigeante – s'est révélée très sélective ; elle a permis de distinguer les candidats, de repérer et donc de sélectionner – par la note – les personnes apparaissant comme les plus aptes à prendre un poste de professeur des écoles stagiaires à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les candidats les plus performants sont ceux qui ont témoigné :

- □ De connaissances didactiques solides, préalable indispensable pour concevoir et mettre en œuvre une séance de classe. Par exemple : les fondements cognitifs de l'apprentissage de la lecture ; Les cheminements cognitifs possibles permettant de passer progressivement de la manipulation à la mise en œuvre de calculs pour résoudre un problème.
- □ De l'élaboration de séances réalistes et pertinentes résultant d'une bonne lecture et compréhension du sujet proposé traduit dans un exposé structuré et problématisé : justification des choix pédagogiques, objectifs réalistes, adéquation entre les tâches à accomplir et les capacités des élèves du niveau scolaire concerné, propositions de différenciation;
- ☐ D'une posture professionnelle déjà acquise (totalement ou en grande partie), c'est-à-dire l'écoute du jury, une attitude réflexive, la capacité à rebondir sur les questions (qui sont rarement anodines), de réajuster ses propositions mais aussi d'argumenter, d'essayer de convaincre le jury ;
- □ D'une grande honnêteté intellectuelle. Le candidat sait dire s'il ne sait pas, fait preuve de bon sens, ne cherche pas à éluder, à gagner du temps dans des paraphrases ou un discours sans consistance.

Conseils aux candidats:

En tout premier lieu, le jury recommande aux candidats de bien prendre le temps de s'approprier le sujet; cela passe par une bonne compréhension de la consigne qui vise la conception d'une séance de classe au sein d'une séquence.

La lecture des documents proposés doit être effectuée avec discernement afin de **définir les enjeux d'apprentissages** qui seront proposés aux élèves, les obstacles et les difficultés éventuels.

Ce temps de préparation doit permettre également aux candidats de réaliser les exercices qu'ils souhaitent proposer aux élèves lors de la séance.

Ils peuvent également utiliser les feuilles de brouillon fournies pour proposer des traces écrites ou un affichage qu'ils présenteront au jury (un tableau est à disposition dans un chaque salle).

Le temps de présence devant les commissions étant relativement court (30 mn pour chaque domaine), les candidats doivent garder à l'esprit l'impérieuse nécessité de la concision de leurs discours qui peut se traduire par la capacité à **aller à l'essentiel de la séance** (enjeux, écueils ...) et à répondre aux questions en gardant la même dynamique.

Même si cela ne concerne qu'une petite minorité, le jury tient à rappeler que la tenue vestimentaire, le comportement, le niveau de langue doivent correspondre à ceux d'un futur professeur des écoles représentant l'institution scolaire.

2. Entretien

Cette épreuve du concours de recrutement de professeurs des écoles session 2022 s'est déroulée du 30 mai au 8 juin.

Elle est notée sur 20 et dure 1 heure et 5 minutes.

Elle comporte 2 parties, chacune étant noté sur 10.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des parties est éliminatoire.

La première partie consacrée à l'EPS (durée 30 minutes) se compose d'un exposé de 15 minutes suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes (Le candidat dispose de 30 minutes préalables de préparation).

La deuxième partie porte sur la « motivation du candidat » et son aptitude à se projeter dans le métier » (durée 35 minutes). Elle se compose d'un échange de 15 minutes initié par une présentation de son parcours (5 minutes) par le candidat, puis 20 minutes consacrées à un échange s'appuyant sur 2 situations professionnelles lues par le jury au candidat.

a. Bilan chiffré

Pour 285 postes. 630 admissibles. 617 candidats présents, 13 absents. Moyenne de l'épreuve Entretien : 11,36

Moyenne partie EPS: 5,26

Moyenne partie « motivation »: 6,15

b. Les commissions :

Pour cette session 2022, 20 commissions ont été constituées. Ces commissions comportent 3 membres : une inspectrice ou un inspecteur de l'éducation nationale, une conseillère ou un conseiller pédagogique, un(e) professeur(e) d'éducation physique et sportive du second degré.

Comme le prévoit l'arrêté du 25 janvier 2021 modifiant les modalités d'organisation du CRPE, des IA-IPR et personnels administratifs ont aussi participé.

Tous les départements de l'académie sont représentés dans les commissions qui répondent aussi à une exigence de mixité afin de respecter la parité dans le jury.

c. Partie EPS

Cette partie, consacrée à l'éducation physique et sportive intègre la connaissance du développement et de la psychologie de l'enfant.

Elle est obligatoire pour l'ensemble des candidats.

Les sujets sont formulés sur une page unique et questionnent le candidat dans les trois champs suivants : didactique, pédagogique et institutionnel. Le sujet contient plusieurs éléments : le contexte d'enseignement ; l'attendu de fin de cycle et une question de mise en œuvre professionnelle.

Le candidat est conduit à expliciter, dans son exposé, des situations à mettre en œuvre et/ou le déroulement des séances d'apprentissage. Lors de l'entretien, les commissions questionnent l'organisation pédagogique de la séquence et les points non abordés lors de l'exposé.

Pour la session 2022, les quatre APSA retenues ont été :

- Les jeux et sports collectifs
- Les activités athlétiques (courses, sauts, lancers)
- La natation
- La danse

Tout en n'attendant pas des candidats un niveau de spécialiste de la discipline, il s'est agi, à travers leur prestation, de vérifier un niveau de maîtrise exigible d'un Professeur des écoles polyvalent.

Analyse et conseils aux candidats :

Il s'agit d'une situation de communication.

Sur la forme, les bons candidats gèrent le temps d'exposé et exploitent les 15 minutes de manière optimale. Leur discours structuré annonce un plan auquel ils se tiennent. Ils adoptent un positionnement respectueux sans déférence, une diction intelligible et utilisent une langue de qualité sans jargon et un vocabulaire précis et maîtrisé. Ils font preuve d'une capacité à réfléchir face à une question difficile. À l'écoute des questions et suggestions, ils entrent en réelle communication avec la commission, explicitent leur pensée et sont capables de justifier leurs propositions et si besoin réviser leur première réponse.

Par rapport à la version précédente du CRPE, le temps non exploité par le candidat lors de l'exposé est reporté sur la durée de l'entretien.

L'entretien permet de dépasser le fréquent « formatage » parfois scolaire de l'exposé. Le jury peut ainsi revenir sur certains points abordés ou oubliés lors de l'exposé. Les meilleures prestations sont l'occasion pour les candidats d'approfondir et réajuster leurs propositions initiales.

Les remarques ci-dessous s'appliquent à l'exposé comme à l'entretien.

Comme les années précédentes, les meilleures prestations attestent de la **connaissance** des programmes de l'école et de l'APSA (les attendus étaient fournis), présentent les enjeux et fondamentaux, identifient les obstacles et les besoins des élèves.

Ces candidats sont au clair sur les différences entre EPS / sport / sport scolaire / activité physique. Ils connaissent bien les textes réglementaires, les taux d'encadrement... et sont capables de préciser le contexte de mise en œuvre et ce qui fait la sécurité des élèves. Leurs propositions de situations sont clairement en lien avec le sujet et répondent aux objectifs fixés (critères de réalisation et de réussite explicités et adaptés). Les situations logiquement articulées s'enrichissent d'évolutions envisagées.

Les séances décrites s'inscrivent dans une progression. Les entrées dans l'activité (ou échauffements) en lien avec les spécificités de l'APSA. Les réponses concrètes apportées répondent à la question posée par le sujet. Le rôle de l'enseignant est explicité ; les consignes claires. L'activité de tous les élèves de la classe est envisagée.

Ces candidats connaissent et traitent à leur juste place l'observation au service des progrès moteurs.

Ils évoquent l'anticipation sur l'organisation en amont de la séance et des possibilités de différenciation. Ils sont au clair sur l'organisation générale de l'EPS et les notions de situation / séance / séquence.

Les meilleures prestations attestent de réelles connaissances en matière de développement de l'enfant et des capacités des élèves (d'âge maternelle notamment). De fait, les propositions de situations sont adaptées, réalistes, concrètes et motivantes favorisant le temps de pratique motrice.

Ces candidats savent illustrer les progrès moteurs et évoquer les dimensions ludique et émotionnelle de l'Éducation Physique.

Ils évoquent l'éducation à la santé et les enjeux généraux de l'EPS. Ils connaissent les priorités nationales (Savoir Nager et Savoir Rouler à Vélo) et dispositifs (30MNAPQ, G24).

La prise en compte de la mixité, de la diversité et la volonté de faire progresser les élèves sont attendues.

Les liens entre les disciplines et entre l'EPS et le PEAC ou le parcours citoyen sont trop souvent présentés de façon formelle alors que les disciplines doivent se nourrir : la polyvalence le permet.

Les meilleures prestations ont été réalisées par les candidats qui exploitent opportunément les 15 minutes. De très bons exposés ont été relevés lors de prestations plus courtes ; cependant un exposé de 5 minutes ne peut pas couvrir le sujet.

Certains candidats illustrent leurs propositions en présentant un schéma clair et utile à la compréhension. Très peu utilisent le tableau. Une utilisation opportune permet à la commission de voir le futur enseignant dans une posture professionnelle.

d. Partie Motivation et aptitude à se projeter

La deuxième partie de 35mn portait sur la « motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier » : échange de 15mn débutant par une présentation de 5mn par le candidat de son parcours, puis 20mn consacrées à un échange s'appuyant sur 2 situations professionnelles lues par le jury au candidat.

Les commissions étaient les mêmes que pour l'épreuve d'EPS, l'épreuve « motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier » se situant directement à la suite de l'EPS.

Analyse et conseils aux candidats :

Cette épreuve, nécessite de la part du candidat des qualités d'organisation, de rigueur, de réactivité, de bon sens, de mobilisation rapide de connaissance et de réflexion.

Pour la partie « motivation », les candidats se sont dans l'ensemble contentés de la présentation de leur parcours sans vraiment transposer leur expérience et se projeter vers le métier de professeur des écoles.

Les candidats se montraient parfois en difficulté lorsque le jury les questionnait sur les compétences développées dans leur parcours et leur transposition dans un futur métier d'enseignants.

Les prestations les plus adaptées ont vu les candidats capables d'une prise de recul leur permettant d'élargir leur réflexion au-delà de leur propre expérience personnelle.

Pour les 2 situations professionnelles, les candidats devaient faire preuve de qualités d'écoute, de synthèse, de réactivité. Les candidats demandaient parfois une relecture de la situation et des questions ce qui impactait le temps d'échange avec le jury.

Les sujets avaient une trame de présentation identique, les questions étaient les mêmes pour les 2 situations. Ce qui était peut-être un peu monotone pour le jury mais plus simple pour les candidats.

Les bons candidats se sont montrés capables de problématiser la question, de prendre du recul puis de faire appel à leurs connaissances. Certains avaient des exemples de situations vécues en classe ou dans une école qui permettaient d'éclaircir et d'illustrer la situation.

Les questions qui avaient pour but d'élargir la réflexion permettaient aux meilleurs candidats de se mettre en valeur.

Ces candidats faisaient aussi preuve de qualités d'expression et d'élocution remarquées qui fluidifiaient leur propos.

Les questions qui portaient sur le vécu de la classe faisaient appel à l'expérience vécue par les candidats, celles portant sur les situations extrascolaires demandaient des réponses plus systémiques et d'analyse du fonctionnement des écoles ou de l'institution.

Les prestations les meilleures ont vu les candidats cerner les enjeux de la situation professionnelle proposée, poser une problématique, s'appuyer sur leur expérience tout en étant capables de prendre du recul.

Epreuve d'entretien

Le jury recommande de préparer ce temps d'échanges avec une trame, mais sans présentation figée qui ne permet pas de valoriser les qualités de communication du candidat. De manière à exploiter au mieux les quelques minutes de la présentation, le candidat évitera de citer des expériences personnelles dénuées d'intérêt professionnel et veillera à articuler le parcours de formation et l'expérience professionnelle antérieure avec les missions du professeur des écoles.

3. Langue vivante

322 candidats se sont présentés durant les trois jours et demi de cette épreuve. Ceci constitue un ratio de 51% des admissibles (632). Ce ratio est très proche de celui des candidats ayant choisi la LVE à l'inscription (48%).

Les candidats ont été interrogés par 14 commissions de composition identique (un inspecteur de l'éducation nationale ou un conseiller pédagogique, un professeur du second degré) réparties comme suit :

- Anglais 8 commissions ont interrogé 237 candidats sur 3,5 jours
- Espagnol 4 commissions ont interrogé 76 candidats sur 2,5 jours.
- Italien une commission a interrogé 6 candidats sur une demi-journée.
- Allemand une commission a interrogé 3 candidats sur une demi-journée.

Cette répartition confirme le nombre réduit des candidats en allemand et en italien.

Il est à noter un nombre d'absents assez conséquent au vu de la dimension facultative de l'épreuve :

- J1= 5 absents :
- J2 = 7 absents :
- J3 = 12 absents :
- J4 = 5 absents

Toutefois, le phénomène reste limité à moins de 10% de l'effectif inscrit (8%) de l'effectif inscrit.

a. Les moyennes

Les moyennes par commissions en anglais et en espagnol sont assez proches de celle du concours. L'écart à la moyenne maximale est de moins d'un point.

Les moyennes de l'italien et l'allemand sont plus hautes. Ceci s'explique probablement par une manifestation lors de l'entretien d'une double compétence affirmée linguistique et didactique.

Moyenne anglais	13,18
Moyenne espagnol	13,65
Moyenne italien	15,33
Moyenne allemand	16,00

b. Répartition des notes :



17% des obtenu une note qui ne leur point supplémentaire. candidats ont inférieure à 10 ce apporte pas de

La répartition des notes est relativement homogène entre 10 et 20.

1 % des candidats soit deux candidates ont obtenu une note inférieure à 5/20.

Analyse et conseils aux candidats :

- Les candidats étaient correctement informés des différentes parties qui composent l'épreuve facultative de LVE.
- D'une manière générale les candidats présentent de bonnes capacités de réflexion, une bonne maîtrise du lexique du monde professionnel et plus précisément de celui du monde de l'enseignement.
- Une majorité de candidats ont le niveau linguistique attendu. Toutefois une part des candidats présente des compétences linguistiques et didactiques très éloignées de l'attendu qui ne leur permettent pas de tirer bénéfice de l'épreuve (17%).
- Les candidats ayant eu de très bonnes notes :
 - ont fait montre de qualités communicationnelles dans la prise de parole en contexte « professionnel"
 - sont parvenus à échanger avec le jury avec une aisance en adéquation avec le niveau B2 visé, en se corrigeant en cas d'erreur constatée le jury rappelle à cet effet que l'erreur fait partie intégrante du processus d'apprentissage en argumentant et précisant toujours leurs réponses de façon approfondie.
 - Le plan de la présentation était souvent réfléchi en amont des épreuves.
- En revanche, les candidats qui ont connu plus de difficultés:
 - n'ont pas témoigné d'un lexique assez riche pour interagir avec le jury et parfois également dans la première partie de l'épreuve,
 - ont connu des difficultés d'interaction, notamment en ne parvenant pas à détailler des réponses tel que le demande le niveau B2,
 - ont formulé des propositions parfois éloignées du cycle visé par méconnaissance des programmes en vigueur.
- Les candidats présentent toutefois peu de connaissances des contextes culturels de la langue choisie au concours. Les fêtes calendaires, références culturelles et artistiques sont peu mobilisables.
 - **Conseil aux candidats :** renforcer la curiosité linguistique, culturelles et interculturelle afin de maîtriser les références mobilisables avec les élèves. Développer l'ancrage culturel des séquences proposées aux commissions et en mesurer les enjeux.
- Concernant les phases 1 et 3 plus linguistiques, un nombre non négligeable de candidats manifeste des profils dysharmoniques de compétences entre le parler en continu et les phases d'interaction qui révèlent des faiblesses de compréhension cependant attendues pour reconnaître le niveau B2.

Conseils aux candidats : renforcer les compétences liées au parler en interaction.

Certains candidats manifestent un niveau linguistique au-delà de l'attendu.

• Dans les phases 1 et 2 : Certains candidats sont allés au-delà de la description des documents pour procéder à une première mise en relation jusqu'à une problématisation des supports.

 La phase 2 plus pédagogique met en lumière une différence d'exploitation des entre les candidats des sujets présentant des séquences didactiques. Les candidats paraphrasent souvent le support proposé sans identifier les aspects manquants à la séquence ni développer une approche plus personnelle de l'exploitation. L'apparente cohérence des propositions développées ne leur permet pas de développer plus avant leur analyse.

Les sujets proposant des supports pédagogiques non didactisés ont conduit à une meilleure élaboration. En revanche, l'absence de connaissances didactiques suffisantes n'a pas permis à certains candidats de proposer une construction conforme aux attendus.

Les questions de phonologie, d'encodage et de décodage en langue étrangère est peu maîtrisée par les candidats.

L'absence de temps d'échange en français sur la phase 2 ne permet pas aux interrogateurs de questionner plus avant sur les capacités d'analyse didactique des candidats.

Conseil aux candidats : renforcer les connaissances didactiques concernant la construction des séquences et séances cohérentes avec le prescrit.

Limiter la part de description, augmenter l'analyse didactique et approfondir les mises en oeuvre pédagogiques.

Remarques générales sur les épreuves orales :

L'attribution de la note éliminatoire au moment des oraux signifie que le candidat n'a pas été jugé apte, à ce stade, à se voir confier la responsabilité d'élèves. Au regard des échanges avec le candidat, le jury a pu s'interroger sur le respect des valeurs de la République ; sur une attention insuffisante à la sécurité des élèves; sur des connaissances didactiques et pédagogiques en deçà du minimum attendu chez un futur stagiaire ; sur une incapacité à travailler en équipe... Dans quelques rares cas, une attitude désinvolte face au jury, ou un registre de langue particulièrement inadapté ont également provoqué cette note éliminatoire. S'agissant d'un concours et non d'un examen, la note « zéro » à une épreuve orale ne doit pas être comprise comme une absence totale de connaissances (la barre de l'admissibilité n'aurait pas été franchie par le candidat), mais comme un signal fort de remise en cause des connaissances, compétences ou attitudes.

Communication:

Le registre de la communication verbale et non verbale des candidats est la plupart du temps adapté au concours et certains candidats font preuve d'une réelle aisance dans leur relation avec le jury. En revanche, des tics de langage trop fréquents desservent les candidats (exemples : « du coup », « ouais », « euh », « ben »…). Certains présentent même un niveau de langue inadapté voire inapproprié qui a amené les commissions à les écarter, le niveau de langue apparaissant incompatible avec les exigences du métier.

Les commissions ont noté des prestations remarquables pour des candidats qui ont fait preuve d'une réelle capacité à se projeter dans la classe, à imaginer la façon dont les élèves allaient réagir face à la situation, aux consignes et supports proposés et à adapter les gestes professionnels, en prenant appui sur une réflexion didactique et pédagogique de qualité.

Chez les candidats les plus performants, le jury a apprécié :

- La capacité d'écoute, la capacité à faire évoluer les propositions en cheminant avec le jury.
- Un réel échange constructif indépendamment de la maitrise des contenus.
- Les candidats qui prennent le temps d'élaborer une réponse.
- La volonté d'aller « au cœur de la classe » en essayant d'anticiper « le réel ».
- Des échanges attestant d'une volonté d'engagement, l'expression d'une personnalité affirmée, investie, réflexive et ouverte.

4. Épreuve orale d'occitan

Admissibles: 1 - Présents: 1 - Nombre de postes offerts: 10 - Admis: 1

1.1 Analyse du dossier documentaire

Le dossier proposé comportait deux documents audiovisuels, deux courts documents écrits illustrés et un document iconographique :

- extrait oral du conte « Lo Baselic » de Jean-François Bladé
- vidéo « Para lo lop ! » relatant l'épisode de la bête du Gévaudan, la Bèstia ;
- extrait écrit du conte *Lo lac d'Isabit, condes deth país deras seuvas*, mettant en scène un être fantastique, *Io Serpent*, et décrivant ses pouvoirs ;
- extrait du poème *Mirèio* de Frédéric Mistral (en graphie classique) décrivant en sept vers la *Tarasca*, monstre des bords du Rhône
- photographie d'une sculpture métallique représentant la bête du Gévaudan, installée sur un espace public à Saint-Privat d'Allier.

La thématique de l'imaginaire occitan se dégageait assez facilement comme fil conducteur du dossier. Cette thématique est reliée aux activités culturelles et linguistiques préconisées par les programmes du cycle 3 :

- « Au cycle 3, les connaissances culturelles sont réparties selon trois axes :
- la personne et la vie quotidienne ;
- des repères géographiques, historiques et culturels dans la langue étudiée ;
- l'imaginaire. »

<u>file:///C:/Users/Dagar/Dropbox/Mon%20PC%20(P12420)/Downloads/ensel714_annexe2_13_12887.pdf</u>

L'analyse des différents documents a fait l'objet d'une présentation méthodique et tout à fait satisfaisante. L'essentiel des documents textuels (oraux et écrits) a été compris, souvent même de facon détaillée. La thématique qui les unissait a été aussi très correctement appréhendée.

On peut regretter que le document iconographique n'ait pas fait l'objet d'une description plus précise et n'ait pas été suffisamment relié aux autres documents et à la thématique générale.

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en occitan. Sur le plan linguistique, on attend une certaine fluidité dans l'exposé et le recours à un lexique aussi précis que possible. Il est essentiel que le candidat se dégage de ses notes de préparation et évite à tout prix une lecture oralisée.

Le temps imparti (15 minutes) a été scrupuleusement respecté.

1.2 Présentation d'une utilisation des documents dans une séquence ou une séance d'enseignement

Conseils aux candidats:

Cette sous-partie de l'épreuve se déroule en français. Il est attendu que le candidat expose l'utilisation qu'il ferait des documents du dossier, pour tout ou partie, dans une classe dont le niveau est donné par le sujet.

Il est souvent nécessaire d'effectuer une sélection dans les documents proposés, surtout si le candidat choisit de présenter une séance plutôt qu'une séquence. Il n'est pas nécessaire d'utiliser à tout prix l'ensemble des documents.

Le jury attend que le candidat évoque, ne serait-ce que brièvement, le contexte d'enseignement (le niveau, la période de l'année, le cadre disciplinaire, ...) et qu'il précise les objectifs visés, aussi bien en termes d'acquisition de compétences langagières qu'en termes d'acquisitions disciplinaires ou transversales.

Il est nécessaire d'indiquer la nature de l'activité proposée (découverte, entraînement, évaluation, ...) et d'envisager la modalité de travail (individuel, par petits groupes, en classe entière) qui permettra la meilleure implication des élèves dans la tâche à accomplir. La formulation de la consigne d'activité est ici essentielle.

On peut attirer l'attention sur la place donnée à l'oral et à l'écrit dans l'utilisation des documents. A l'école, sans négliger la dimension écrite, l'entrée par l'oral est à privilégier, y compris dans l'enseignement bilingue. L'oralisation d'un texte écrit par exemple, sans entraînement préalable, est souvent source d'erreurs phonologiques qui peuvent « s'enkyster ». Lorsque la compréhension ou la production écrites sont convoquées, il est nécessaire de s'interroger sur les compétences préalables, sur les prérequis, dont disposent les élèves ou sur les aides qui peuvent leur être apportées.

Sans exhaustivité ni sans nécessité de construire entièrement un scénario pédagogique, il est utile d'aborder l'enchaînement des étapes que l'enseignant proposerait pour atteindre ses objectifs.

1.3 Entretien

L'entretien avec le jury est l'occasion de préciser certains points de l'exposé du candidat, tant sur l'analyse du dossier documentaire que sur son utilisation en classe. Il peut se dérouler en français ou en occitan, au choix du jury.

La pertinence des activités proposées aux élèves selon le niveau donné, l'enchaînement de ces activités pour atteindre les objectifs poursuivis, linguistiques, disciplinaires et transversaux, peuvent faire l'objet de demandes de précision ou d'approfondissement.

Le degré de connaissance de la culture occitane et de ses manifestations populaires ou savantes, toujours à partir des documents étudiés, peut aussi faire l'objet de demandes de la part du jury. Il est en effet essentiel qu'un futur enseignant puisse s'appuyer sur des entrées culturelles pour élaborer ses séquences d'apprentissage linguistique. Il n'est pas attendu une spécialisation dans tel ou tel domaine mais une connaissance des grands faits qui constituent la culture occitane : périodes historiques, repères géographiques, grands auteurs, imaginaire populaire, tradition orale, création musicale, pour ne citer que quelques domaines. Les programmes de langues vivantes du cycle 3 indiquent d'ailleurs que « modes de vie, fêtes et traditions, quelques repères historiques et géographiques, quelques personnages de la culture

de l'aire concernée, monuments et œuvres célèbres, contes, légendes, comptines sont découverts et étudiés en contexte grâce aux possibilités offertes. »

Les thèmes abordés dans les sujets des épreuves se prêtent aussi à une mise en relation de leur caractère général ou universel et des singularités occitanes à travers lesquelles ils peuvent s'exprimer. Ici, la place et le rôle de l'imaginaire dans une civilisation constitue un bon exemple.

La motivation exposée par le candidat peut intégrer le souhait de participer à la transmission linguistique d'un patrimoine national auquel il est attaché, mais il est souhaitable également de se placer du point de vue de l'élève et de mettre en regard la pratique linguiste et les bénéfices que peuvent en retirer les enfants. Plus largement, la motivation à exercer le métier d'enseignant doit être abordée.

Observations et conseils généraux à l'attention des futurs candidats

Outre les conseils mentionnés plus haut pour cette session, il est utile de rappeler que les épreuves d'occitan, écrite et orale, ont un double objectif.

Il s'agit tout d'abord d'évaluer les compétences en langue occitane des candidats en référence au niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues. Ce niveau de langue attendu ne doit pas étonner puisque les lauréats auront à enseigner l'occitan et en occitan à l'école primaire, et donc à l'utiliser comme langue principale de communication dans des situations très variées demandant spontanéité et aisance de maniement. Ils seront souvent pour leurs élèves, la principale référence linguistique et doivent à ce titre avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue occitane par les enfants qui leur seront confiés.

La richesse de la langue utilisée (lexicale, grammaticale, phonologique) est un élément important pris en compte dans l'évaluation. Le candidat doit donc montrer qu'il dispose d'un lexique personnel étendu, qu'il connaît des expressions ou des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient. De même pour les adjectifs, déterminants, synonymes et autres éléments qui font qu'une langue est nuancée et d'une lecture ou d'une écoute aisées. A défaut de perfection, on attend donc un maniement assez fluide de la langue et, un niveau donné étant toujours perfectible, une capacité à améliorer sa production : prendre des risques, se reprendre, mettre à profit le discours de l'interlocuteur, ...

Sul le plan phonologique, le placement de l'accent tonique et la réalisation des diphtongues sont essentiels. La réalisation du « r » apical, caractéristique du nord et de l'ouest du domaine linguistique, partagé avec la plupart des autres langues romanes, est particulièrement appréciée.

D'autre part, un enseignant d'occitan ou en occitan reste un enseignant polyvalent qui aura à faire progresser ses élèves dans plusieurs domaines et dans le cadre qui est celui de l'école, en s'appuyant sur le référentiel de compétences des professeurs. Il s'agit donc pour le candidat de faire preuve de compétences ou aptitudes à développer une mission éducative intégrant la langue et la culture occitanes.

A des fins d'entraînement à la passation des épreuves, les futurs candidats trouveront des exemples de sujet grâce à ce lien :

https://pedagogie.ac-toulouse.fr/langues-vivantes/occitan/formations-et-concours/crpe

Pour l'épreuve écrite, une grille d'évaluation est également proposée. Les items se rapportant au commentaire d'un document pédagogique peuvent aussi être mobilisés pour la deuxième partie de l'épreuve orale.

Pour conclure, nous réitérons les conseils suivants afin que les candidats approfondissent leur aptitude à la communication en occitan, notamment leurs compétences de production, ainsi que leur connaissance de la culture occitane :

- **Lire des œuvres littéraires** et des articles en occitan (enrichissement du lexique et de la syntaxe, compréhension des variétés de langue, connaissances culturelles, ...).
- Traduire de courts textes du français à l'occitan (et faire vérifier la traduction),
- Transposer dans sa variété de référence de courts textes écrits dans d'autres variétés d'occitan
- **Ecouter des enregistrements,** émissions de télévision, de radio, sur internet, collectages..., ce qui permet aussi, en plus de l'imprégnation linguistique, d'enrichir les connaissances culturelles)
- Pratiquer la conversation en occitan fréquemment, le plus possible avec des locuteurs confirmés,
- Consulter les outils de correction de la langue (dictionnaires bilingues, orthographiques, grammaires, ...).

S'agissant de la dimension didactique et pédagogique, les stages d'observation et de pratique accompagnée effectués durant la formation permettent d'une part d'acquérir des expériences concrètes au sein de la classe et d'autre part d'apprendre à développer une posture réflexive sur les actions menées, ce qui est de nature à nourrir les commentaires demandés lors de l'épreuve.

Nous invitons bien entendu les candidats à s'intéresser aussi aux travaux de la recherche, nombreux, passionnants et éclairants, en matière d'enseignement et d'apprentissage plurilingues.

Le CRPE reste un concours exigeant et demande que **toutes les épreuves** soient préparées avec rigueur. C'est dans ces conditions, grâce aux épreuves correspondantes du CRPE spécial, que les connaissances en langue et culture occitanes et les compétences didactiques et pédagogiques associées, pourront être pleinement valorisées.